

Maître Elfried Dupuy-Chabin

Avocat au Barreau de Toulouse, expertise en droit pénal routier

“Sécurisez vos pratiques. Prévenez vos risques”.

CONTACT



dupuychabinavocat@gmail.com



<https://dupuy-chabin-avocat.fr/contact/>



06 60 86 46 19



51 rue Alsace Lorraine - 31000 Toulouse

PRÉSENTATION

Madame, Monsieur,

En exercice libéral de la profession d'avocat depuis bientôt douze ans, j'ai progressivement orienté mon activité vers le droit pénal routier, domaine qui occupe aujourd'hui une place prédominante dans les dossiers que je traite.

Depuis l'obtention d'un Diplôme Universitaire en droit routier, créé en 2018 par l'Association des Avocats Français en Droit Routier, dont je suis actuellement la secrétaire, en partenariat avec la Faculté de Droit de Pau et des Pays de l'Adour, je n'ai cessé d'enrichir mon expérience auprès des conducteurs professionnels comme particuliers. Cette spécialisation m'a conduite à intervenir régulièrement dans des affaires d'accidents de la circulation, de suspension ou d'annulation de permis de conduire, et plus largement dans l'ensemble des problématiques liées au contentieux routier.

Au fil de cette pratique, j'ai pu constater que les entreprises disposant d'une flotte automobile, et notamment les sociétés de transport, se trouvent quotidiennement confrontées à ces enjeux juridiques. **La gestion du capital de points de leurs salariés, l'obligation légale de dénonciation des infractions, les conséquences d'une perte de permis pour l'activité, ainsi que les responsabilités encourues en cas d'accident, représentent autant de difficultés qu'il convient d'anticiper et de maîtriser.**

C'est en ce sens que j'ai souhaité développer **une offre de formations juridiques en droit routier, spécialement conçues pour répondre aux besoins des responsables opérationnels, des responsables des ressources humaines ainsi que des conducteurs.**

FORMATIONS

Ces formations permettent de :

- ✓ Identifier les principales infractions au Code de la route et leurs conséquences sur le permis à points.
- ✓ Maîtriser les obligations légales et les responsabilités de l'employeur.
- ✓ Anticiper les risques juridiques et organisationnels liés à la commission d'infractions.
- ✓ Gérer les conséquences d'une perte de permis et sécuriser la relation de travail.

Chaque session est conçue pour offrir une approche concrète et pratique du droit routier, adaptée aux réalités de votre activité.

HONORAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n° 2023-552 du 30 juin 2023 portant code de déontologie des avocats et de l'article 10.3 du Règlement Intérieur National, je vous précise que mes prestations sont facturées selon les modalités habituelles de mon cabinet, à savoir soit au temps passé sur la base d'un taux horaire, soit sur la base d'un forfait déterminé à l'avance, en fonction de la nature et de la complexité du dossier.

Toute intervention donnera lieu à l'établissement préalable d'une convention d'honoraires. **Aucune intervention n'est engagée sans la signature d'une convention d'honoraires et le versement préalable d'une provision convenue.**



MAÎTRE ELFRIED DUPUY-CHABIN

PROPOSITION DE
FORMATION EN
DROIT PÉNAL DE LA
CIRCULATION
ROUTIÈRE



O1

Identifier les principales infractions au Code de la route et leurs conséquences sur le permis à points.

Comprendre le régime juridique du permis à points (articles L.223-1 et suivants du Code de la route), les infractions entraînant un retrait, leurs sanctions, ainsi que les incidences professionnelles d'une invalidation ou suspension de permis.

02

Maîtriser les obligations légales de l'employeur et les responsabilités encourues



Appréhender les devoirs de l'employeur en matière de sécurité routière (article L.4121-1 du Code du travail), l'obligation de dénonciation (article L.121-6 du Code de la route) et les risques pénaux ou disciplinaires en cas de manquement.

03

Anticiper les risques juridiques et organisationnels liés à la commission d'infractions.

Évaluer les impacts d'une ou plusieurs infractions sur l'organisation du travail, la continuité de service et la responsabilité de l'entreprise. Mettre en place des outils internes de prévention (DUERP, charte de conduite, procédures de suivi).

04

Gérer les conséquences d'une perte de permis et sécuriser la relation de travail

Connaître le cadre légal du licenciement lié à la perte du permis (jurisprudence sociale constante) et les conditions de proportionnalité de la sanction. Savoir concilier sécurité juridique et gestion des ressources humaines.